

	COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE BASKET BALL		
	DISPOSITIONS FINANCIERES		SAISON 2019-2020
DATE	ECHEANCIER MODALITES		
	FACTURATION AFFILIATION		
<u>30-juin-19</u>	Etablie suivant le document FFBB transmis, à adresser au CD67 accompagné du paiement par chèque ou virement bancaire à l'ordre du CD67 BASKETBALL		
	FACTURATION 1er ACOMPTE	Échéance	31-oct.-19
<u>30-sept.-19</u>	Cotisation Départementale suivant dispositions financières		
	Licence 50 % du montant de la facture FFBB au 30 Septembre		
	Engagement des équipes en championnat départemental suivant dispositions financières		
	Avance frais arbitrage 50% de la caisse de péréquation pour les équipes seniors engagées		
	FACTURATION 2ème ACOMPTE	Échéance	31-janv.-20
<u>31-déc.-19</u>	Licences 25% du montant de la facture FFBB au 31 Décembre		
	Engagement de nouvelles équipes (2ème phase) suivant dispositions financières		
	Frais arbitrage des équipes de jeunes à désignation départementale		
	Avance frais arbitrage 25% de la caisse de péréquation pour les équipes seniors		
	FACTURATION 3ème ACOMPTE	Échéance	30-avr.-20
<u>31-mars-20</u>	Licences 25% du montant de la facture FFBB au 31 Mars		
	Avance frais arbitrage 25% de la caisse de péréquation pour les équipes seniors		
	FACTURATION DECOMPTE FINAL	Échéance	30-juin-20
<u>31-mai-20</u>	Licence Solde du montant de la facture FFBB au 31 mai (déduction faite des acomptes versés)		
	Récap. frais arbitrage payés et ajustés sur les acomptes demandés (caisse de péréquation seniors et arbitrage pour les équipes de jeunes)		
	Autres(feuilles de marque, formulaire mutation, notification ...)		
Toute facturation est payables à 30 jours fin de mois - A noter que les pénalités feront l'objet d'une facture mensuelle et ne seront plus intégrées aux acomptes			
Les règlements se font à l'ordre du COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE BASKET BALL ou BAS-RHIN BASKET BALL, par chèque ou virement auprès du CREDIT MUTUEL Privilégiez si possible le virement bancaire Merci de préciser votre code club GES0067.....			

PRATIQUES	CATEGORIES	Part CD67	PRATIQUES	Part CD67	Part GES	Part FFB	2019-2020		Coût licence N-1	DELTA/ LICENCE N-1
							Coût Licences	Coût + droit mutation		
LICENCE BASKET										
LICENCE BASKET										
TECHNICIENS		12,00	TECHNICIENS	12,00	6,00	13,00	31,00	33,00	28,00	3,00
OFFICIELS		12,00	OFFICIELS	12,00	6,00	13,00	31,00	33,00	28,00	3,00
DIRIGEANTS		12,00	DIRIGEANTS	12,00	6,00	13,00	31,00	33,00	28,00	3,00
	U07	10,00	U07	10,00	4,30	11,50	25,80	27,80	23,80	2,00
	U08 A U09	10,00	U08 A U09	10,00	4,30	11,50	25,80	27,80	24,80	1,00
	U10 A U11	10,00	U10 A U11	10,00	4,30	11,50	25,80	27,80	24,80	1,00
	U12 à U13	12,00	U12 à U13	12,00	6,00	14,75	32,75	34,75	30,10	2,65
	U14 A U15	12,00	U14 A U15	12,00	6,75	14,75	33,50	94,75	33,10	0,40
	U16 A U17	12,00	U16 A U17	12,00	7,25	23,50	42,75	104,75	43,40	-0,65
	U18 A U20	16,00	U18 A U20	16,00	9,20	23,50	48,70	110,70	46,90	1,80
	SENIORS	16,00	SENIORS	16,00	9,20	23,50	48,70	110,70	46,90	1,80
	U19 et plus	10,00	LOISIRS U19 et plus	10,00	0,00	18,40	28,40		26,15	2,25
	< 18	Gratuit	VE < 18	Gratuit	Gratuit	13,00	13,00		13,00	0,00
	U19 et plus	10,00	VE U19 et plus	10,00	3,30	33,00	46,30		49,90	-3,60
AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T										
AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T										
	U13	Gratuit	AST U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit		
	U15	FFBB	AST U15	0,00	0,00	12,60	12,60	12,60		
	U16 et plus	FFBB	AST U16 et plus	0,00	0,00	25,20	25,20	25,20		
	< 18	Gratuit	ASP < 18	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit		
	U19 et plus	FFBB	ASP U19 et plus	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00		
	U07 à U13	Gratuit	LICENCE T U07 à U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit		
	U14 à U15	10,00	LICENCE T U14 à U15	10,00	15,00	18,00	43,00	43,00		
	U16 A U17	17,00	LICENCE T U16 A U17	17,00	15,00	35,00	67,00	67,00		
	U18 A U20	17,00	LICENCE T U18 A U20	17,00	15,00	35,00	67,00	67,00		
	SENIORS	17,00	LICENCE T SENIORS	17,00	15,00	35,00	67,00	67,00		
DROIT MUTATION MAXIMUM OBLIGATOIRE FFB										
DROIT MUTATION MAXIMUM OBLIGATOIRE FFB										
	U07 à U09	Gratuit	U07 à U09	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit		
	U11 A U13	Gratuit	U11 A U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit		
	U14 A U15	20,00	U14 A U15	20,00	20,00	20,00	60,00	60,00		
	U16 A U17	20,00	U16 A U17	20,00	20,00	20,00	60,00	60,00		
	U18 A SENIORS	20,00	U18 A SENIORS	20,00	20,00	20,00	60,00	60,00		
ASSURANCE										
ASSURANCE										
Option A		2,98	Option A				2,98			Ajouter aux prix de la licence
Option B		8,63	Option B				8,63			
Option C		3,48	Option C				3,48			
	Option A +0,50		Option A		Option A +0,50					
	Option B +0,50		Option B		Option B +0,50					
		9,13	Option C		Option B +0,50					

D I S P O S I T I O N S F I N A N C I E R E S

SAISON 2019-2020

COTISATION DEPARTEMENTALE				
MEMBRES de droits (associations affiliées FFBB)			150,00	
MEMBRES ACTIFS DU COMITE (licenciés FFBB- Hors Association)			30,00	
AFFILIATIONS				
2019-2020	5x5 + 3x3 + VxE	3x3 + VxE	VxE	(suivant dispositions financières FFBB)
Nouvelles associations	120,00	110,00	100,00	
Associations de - 50 licenciés	146,00	136,00	126,00	
Associations de + 50 licencié	221,60	221,60	201,60	
Union d'associations	L'affiliation est gratuite (hors montant d'un abonnement de revue)			
DROITS D'ENGAGEMENT				
CATEGORIES		5X5	3X3	Droit par équipe engagée en championnat départemental
SENIORS		80,00	35,00	
U 20		50,00	25,00	
U 18 F		50,00	25,00	
U 17		50,00	25,00	
U 15		30,00	20,00	
U 13		30,00	20,00	
U 11		20,00	/	
MOINS DE 9 ANS - U 9		GRATUIT	/	
AUTRES FRAIS				
Imprimés FFBB (mutation...)		5,00		
Bloc de feuilles de marques		7,00		
Retard de Paiement Cotisation ou acomptes : supplément de 10 % appliqué au montant de l'impayé				
INDEMNITES par Arbitre				
Indemnités kilométriques:		0,36€ / KMS ALLER + RETOUR		
- (à ajouter à l'indemnité de match)				
- (pour les matches couplés, l'indemnité Kms est répartie sur le nombre de matches.				
Catégories	Arbitres	Indemnités de match :		
SENIORS	Désignés par la CDO - gestion CD67	28,00		
U20 - U19 -U18M	Désignés par la CDO - gestion CD67	28,00		
U18F -U17 -U16	Désignés par la CDO - gestion CD67	23,00		
U15 - U14	Désignés par la CDO - gestion CD67	23,00		
U13 - U 12	Désignés par la CDO - gestion CD67	23,00		
Pour toutes les catégories (y compris	<u>Arbitres club - gestion club</u>	10,00		
Arbitrage à 2, l'indemnité du match est à 20€, à diviser entre les 2 clubs en présence.				
Caisse Péréquation Seniors				
indemnité match seniors par club	42 €	Montant pour 1 équipe / an	420	
indemnité match par club -jeunes		indemnité arbitrage + 6% frais administratif		

DISPOSITIONS FINANCIERES

SAISON 2019-2020

PENALITES CHAMPIONNAT CD67	
(applicables à l'ensemble des clubs affiliés, après contrôle des feuilles de marques par la Compétition-Contrôle)	
DEROGATIONS (article 47 du Règlement sportif)	
Demande, arrivée au plus tard 15 jours avant la nouvelle date, pour toutes les catégories	GRATUIT
Demande pour les catégories jeunes U 13 à U 20	15,00
Demande pour les catégories seniors	40,00
Dans le cas de rencontre reportée, c'est la date initiale prévue au calendrier qui fait foi	
RENCONTRE NON JOUEE ET REFIXEE DANS LES 12 JOURS	20,00
Au-delà des 12 jours le forfait simple est appliqué d'office.	
Attention les dérogations se font au plus tard le jeudi à 20h00, par une demande sur FBI au-delà le forfait simple est appliqué.	
FORFAITS (articles 23 et 24 du Règlement sportif)	
Forfait général catégories jeunes U11 à U20	70,00
Forfait général catégories seniors	170,00
Forfait simple catégories jeunes U11 à U20	40,00
Forfait simple Catégories seniors	130,00
<i>Pénalités augmentées, pour le club forfait, des indemnités payés en cas de déplacement des arbitres</i>	
FAUTES TECHNIQUES (article 51 du Règlement sportif)	
1er faute technique	15,00
2ème faute technique	40,00
3ème faute technique (dossier discipline GES)	75,00
4ème faute technique	100,00
5ème faute technique et plus (dossier discipline GES)	150,00
FT technique banc	15,00
1 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative)	50,00
2 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative)	75,00
3 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative) (dossier discipline GES)	100,00
4 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative)	150,00
5 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative) (dossier discipline GES)	200,00
Dossier discipline prérogative de la Région Grand Est - GES (voir leur barèmes)	
RECLAMATION (article 59 du Règlement sportif)	
Réclamation lors d'une rencontre	75,00
Confirmation par le Président ou Correspondant du club (1er jour ouvré suivant la rencontre)	100,00
ARBITRAGE (FBFB)	
Charte d'arbitrage appliquée suivant directives fédérales (malus-bonus)	
AUTRES MANQUEMENTS	
Absence à la réunion d'entraîneurs jeunes Pré-saison	30,00
Absence à une Assemblée Générale	100,00
Absence d'une équipe après engagement journée Mini-basket	25,00
Absence Délégué de club catégories jeunes U11 à U20 (licencié club recevant et majeur)	10,00
Absence Délégué de club catégories Seniors (licencié club recevant et majeur)	20,00
Absence officiels table de marques (OTM) toutes catégories	10,00
Non présentation de la liste de joueurs (extraction FBI)	20,00
Non présentation du duplica de licence categorie seniors	16,00
Non présentation du duplica de licence categorie jeunes	8,00
Non respect des règles de participation suivant type de licence (Joueur ou entraineur en DC)	20,00
Erreur de licence sur e-marque lors de saisi manuelle	20,00
Participant à une rencontre - non qualifié	50,00
Délais, non respect des dates de transmission document ou formulaire (affiliation, engagement, liste brûlage, feuille de marque, etc)	15,00
Modification liste de brûlage par le CD67 suite contrôle commission compétition	15,00
Modification par le CD67 des informations FBI (hors modification impossible par club)	10,00
Arbitrage d'un mineur d'un match senior (tableau arbitrage école d'arbitrage)	50,00
Pénalité à l'arbitre désigné pour absence non excusée à une rencontre	
Pénalité à l'arbitre pour vérifications administratives non effectuées sur feuille de marque ou e-marque	5,00
Pénalité à l'arbitre pour retour tardif des convocations (après le mercredi à 12h00)	10,00
Rencontre fixée sans accord du CD67 + (sanction sportive)	
Rencontre perdue par pénalité	20,00

DISPOSITIONS FINANCIERES

SAISON 2019-2020